

Jean GRANGER

Par : Roland Tatreaux



Association Eysses

- Informations
 - Nom : GRANGER
 - Prénom(s) : Jean
- Etat civil
 - Date de naissance : 14/06/1910
 - Ville de naissance : Lyon
 - Département de naissance : Rhône
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - agent des PTT
 - Date de décès : 03/09/1968
 - Lieu de décès : Oullins (Rhône)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 03/04/1943
 - Lieu d'arrestation : Mâcon
 - Département d'arrestation : Saône-et-Loire
 - Parcours carcéral :
 - Mâcon
 - Lyon
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Numéro d'écrou à Eysses : 526

- Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
- Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 73528
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach

Biographie

Jean Marie Granger est né le 14 juin 1910 à Lyon 2^e. Il est le fils de Jean Marie, restaurateur, dépositaire de presse, et de Jacob Maria, Henriette, mercière. Il est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants.

En avril 1930, il s'engage par devancement d'appel au 134^e régiment d'infanterie. En mai, il est muté à la 22^e section C.O.M.A (section de commis et ouvriers militaires d'administration). En 1932, il passe dans la réserve C.O.M.A., 14^e section. Il prend part à la campagne de 1940.

Le 8 octobre 1932, il épouse, à Saint-Genis-Laval (Rhône), Melle Monteillard Louise, Marguerite. Tous deux sont employés des postes et résident à Oullins (Rhône).

Jean Marie Granger entre dans la Résistance au mois d'août 1942. À Oullins, il distribue des tracts antiallemands. Se sentant recherché, le 24 août, il quitte son emploi au centre de tri Lyon-gare, plonge dans la clandestinité et s'engage dans les FTP auprès de M. François Cuissard (futur colonel Grenier). Il prend pour pseudo Lebras. Il est incorporé à l'état-major FTP de la région R1 et nommé aux fonctions de chef de secteur, avec grade de lieutenant, pour le département de la Saône-et-Loire. Le 1^{er} janvier 1943, il est promu par Marcel Clouet (alias Viard) aux fonctions de commandant opérationnel régional (C.O.R.) ayant en charge les départements de Saône-et-Loire, Ain et Jura pour les zones non occupées, avec grade de capitaine (ce grade sera homologué par la commission ad hoc le 21 juin 1946 avec prise de rang au 1^{er} avril 1943).

Le 1^{er} mars 1943, il est jugé par la section spéciale de la cour d'appel de Lyon et condamné par contumace à 12 ans de travaux forcés avec le motif suivant : « *À Oullins dans le courant du mois d'août 1942 [a] détenu sciemment et mis en distribution des imprimés et des tracts d'origine ou d'inspiration communiste [...] dans un but de propagande communiste ou de subversion sociale ou nationale.* ».

Il est arrêté à Mâcon, le 3 avril 1943, par la police française, alors qu'il se rend à un rendez-vous avec [Auguste Bonnetaud](#).

D'après l'historien André Jeannet, *Jean Granger fut arrêté après de longues et nombreuses filatures. Il était porteur de 27 cartes de viande, 26 de pain, 28 de matières grasses, etc. et d'un agenda portant différentes mentions manuscrites, une fausse carte d'identité au nom de Pasquier. Son arrestation permit celle de Paul Guillemaud, Albert Rouet, Adolphe Guilleminot, Stéphane Burtin.*

Il est conduit au commissariat de Mâcon pour être interrogé et y est molesté. Incarcéré à la maison d'arrêt de Mâcon le 6 mars 1943, il est transféré, le 3 mai, à la prison Saint Paul à Lyon. Le 24 mai 1943, il comparait devant la section spéciale de la cour d'appel de Lyon qui le condamne de nouveau pour les mêmes faits à 18 ans de travaux forcés (6 ans en plus des 12).

Le 15 octobre 1943, il est incarcéré à la centrale d'Eysses sous le numéro d'écrou 526. Le 30 mai 1944, il est remis aux autorités allemandes et transféré à Compiègne d'où il est déporté à Dachau le 18 juin 1944. Il y arrive le 21 et le 10 juillet est transféré à Allach, immatriculé sous le n° 73 528. Libéré le 30 avril 1945 à Allach par les Américains, il est rapatrié le 2 juin par Annemasse (Haute-Savoie) et accueilli au centre Lumière à Lyon (carte de rapatrié n° 0.849.655).

Jean Marie Granger est reconnu au titre de Déporté-Politique en date du 14 février 1956, carte n° 111519779, pour une période d'internement allant du 3 avril 1943 au 17 juin 1944 et de déportation du 18 juin 1944 au 1^{er} juin 1945. Il est aussi titulaire du certificat d'appartenance aux FFI délivré le 5 avril 1951 au titre de ses services rendus à l'état-major FTP de la région R1 du 1^{er} janvier 1943 au 3 avril 1943.

Bibliographie

André Jeannet, Mémorial de la Résistance en Saône-et-Loire : Biographie des résistants, p.188.